

YVES VASSEUR

Mois 2015



INTERVIEW RECUEILLIE PAR BENJAMIN BELLET (23 OCTOBRE 2014)



**YVES
VASSEUR**

Commissaire de Mons 2015, Capitale Européenne de la Culture

LE CONCEPT DE CRÉATION ADAPTÉ À UN TERRITOIRE OU À UN LIEU

QUEL EST LE RESSORT PARTICULIER DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE PAR RAPPORT AUX AUTRES DOMAINES TELS QUE LE PATRIMOINE CULTUREL, LES PAYSAGES URBAINS ET NATURELS ? COMMENT LA CRÉATION CONTEMPORAINE PEUT-ELLE PARTICIPER À LA SINGULARITÉ D'UN TERRITOIRE ?

Une Capitale Européenne de la Culture, c'est un exercice de grand écart entre différents pôles, entre la région et l'Europe. Il faut expliquer la place des artistes européens et locaux, mais aussi entre le patrimoine et la création contemporaine. C'est un travail de balancier entre les deux. Au niveau de l'architecture, c'est réussi. Dans une ville de patrimoine, les élus ont voulu faire de la place à l'architecture contemporaine avec la future gare de Mons réalisée par l'architecte espagnol Santiago Calatrava. C'est le cas également avec le nouveau Centre des Congrès signé de l'architecte Daniel Liebeskind. A l'intérieur de la ville, la réhabilitation de lieu historique participe de cet équilibre entre patrimoine et création contemporaine.

Dans le quartier du Manège, nous avons réhabilité un bâtiment du XIX^e siècle qui abrite depuis quelques mois le siège de la Fondation de Mons 2015 : un lieu de bureaux où, à l'ancien, a été ajoutée une nouvelle aile contemporaine. De même, un autre bâtiment ancien va abriter l'Arsonic, le centre des musiques émergentes. Le Carré des Arts vient d'être couvert et un tout nouveau centre du design va ouvrir à deux pas. Tout cela en plein cœur de ville. Les édiles se posent la question en permanence entre sauvegarder le patrimoine et faire appel à de la création.

MÉTHODE ET ORGANISATION

QUELLE SPÉCIFICITÉ DE MONS 2015 EN TERMES DE PROGRAMMATION ? QUI DÉCIDE ?
DES INFORMATIONS SUR LE CALENDRIER DE MONTAGE, LA CONDUITE DES RÉUNIONS DE PRÉPARATION, LE NOMBRE DE PERSONNES IMPLIQUÉES, LA PRISE DE DÉCISIONS, L'ARBITRAGE SUR LES CHOIX...

Pour les fondements de la programmation, c'est le choix de la direction artistique à partir de la politique générale.

Parallèlement, nous avons fait un vaste appel à projets sur le web de la Fondation de 2010 à 2012. Nous avons sélectionné 22 projets sur 500. Nous avons pris l'engagement de rencontrer tous les porteurs de projets non retenus, soient près de 600. Nous avons eu un taux de retour positif de l'ordre de 90%. 85% venaient de la région. Cela a créé début 2013 la première balise de l'appropriation de Mons 2015. Nous pouvions étudier la façon de faire évoluer le projet. Il restera toujours des boudeurs dans leur coin. Nous avons ressenti l'engouement le 7 octobre lors de la conférence de presse avec 230 journalistes accrédités dont 20% de presse étrangère et 2000 invités, en grande partie des institutionnels.

GOUVERNANCE, APPROPRIATION ET RELATION AUX ACTEURS LOCAUX

COMMENT PRÉSERVER L'AUTONOMIE DU PROJET DE CRÉATION ? QUELLE EST LA MOTIVATION DES DÉCIDEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS L'APPEL À LA CRÉATION CONTEMPORAINE ?

L'indépendance a été complètement assurée. La programmation a été garantie par la Fondation dont j'avais la charge. J'ai pensé la ligne artistique. Une fois validée, je n'ai jamais reçu le moindre ultimatum. Il y a parfois eu des réunions tendues avec le collège des adjoints mais je n'ai jamais changé une ligne du programme. Parfois le Bourgmestre s'inquiétait. L'échange permettait de lever les doutes. C'est également très suivi par le jury de la commission européenne pour garantir l'indépendance artistique. Les critères de sélection de la programmation sont visibles sur le site Internet. La plus-value européenne et la plus-value originale, nous ont permis d'objectiver les choix et les refus.

QUEL EST LE MONTAGE FINANCIER ENTRE PARTENARIAT PUBLIC ET PRIVÉ ?

Nous avons décidé de créer une Fondation pour gérer les fonds et capitaliser les fonds versés depuis 2004. Nous nous engageons à ne dépenser que 10% par an. Cela a permis de couvrir le coût de préparation par les intérêts. En Belgique, seule la notion de Fondation permet de thésauriser. Nous avons capitalisé des fonds importants de l'ordre de plusieurs dizaines de millions.



**YVES
VASSEUR**

Commissaire de Mons 2015, Capitale Européenne de la Culture

La Fondation fonctionne avec :

- Un secrétariat général de la Fondation pour surveiller le budget et le respect des engagements
- Un conseil d'administration
- Un conseil de direction

En parallèle, de grandes entreprises issues de différents secteurs soutiennent l'événement. De même, un business club s'est créé avec pour objectif de rassembler 1 000 entreprises. Chacune verse 1 000€. Cela permet d'envisager un fonds de l'ordre de 1 million d'euros par cette voie. Le monde économique est bien présent. Il est un soutien considérable pour le projet.

NOTORIÉTÉ ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

LA CRÉATION CONTEMPORAINE A-T-ELLE LA CAPACITÉ DE TOUCHER UN PUBLIC ÉLARGI ?

Nous avons des formules de pass familles pour orienter les publics. Le travail d'information et d'explication est une activité importante. L'objectif est d'atteindre deux millions de visiteurs. Nous sommes sur un rayon de 500 000 personnes à faire en sorte de venir deux fois pour assister aux événements. Ce qui nous fait un million de visiteurs de la région à Mons 2015. Nous comptons sur un autre million de visiteurs venus des autres régions de Belgique, d'Europe voire de plus loin encore. Au total, donc, Mons 2015 vise les deux millions de visiteurs. Et pour La fête d'ouverture le 24 janvier, nous attendons près de 100 000 personnes à Mons.

A l'image de Rubens pour Lille, nous espérons attirer 200 000 visiteurs pour l'exposition Van Gogh, avec en moyenne une heure de visite dans le musée et ensuite une découverte de la ville. C'est copié sans honte de la politique lilloise. Aujourd'hui, nous attirons environ 250 000 touristes par an à Mons. Nous aimerions doubler la fréquentation à 500 000.

QUEL EST L'IMPACT ÉCONOMIQUE ATTENDU ?

Le budget de Mons 2015 est de 68 millions d'euros. Les retombées économiques de Mons 2015 seront de 1 à 4 pour la Ville de Mons et de 1 à 6 pour la grande région montoise, comprenant notamment la région du Centre.

La ville est en métamorphose. La ville est en chantier. On ouvre cinq nouveaux musées, un centre de congrès, un centre de design et un centre de la musique. Nous développons le tourisme d'affaires avec le centre de congrès ; et un tourisme de mémoire avec le Mons Memorial Museum autour de 14-18. Au commencement de la première guerre mondiale, le premier anglais tué a été abattu à Mons.

Au niveau hôtellerie, c'est de bon augure avec trois à quatre nouveaux hôtels qui vont s'installer dans la ville. L'idée, c'est de pouvoir détourner les groupes d'étrangers en Belgique sur Mons à 40 minutes de Bruxelles.

CRÉATION ÉPHÉMÈRE, PÉRENNE, RENOUVELÉE ?

FAUT-IL DONNER LA PRIORITÉ À UNE ŒUVRE PÉRENNE OU ÉPHÉMÈRE ? COMMENT ASSURER LA PÉRENNITÉ ET LA QUALITÉ D'UNE PROGRAMMATION D'ART CONTEMPORAIN DANS UN ESPACE PUBLIC ? L'EFFET EST-IL DURABLE ? A QUEL HORIZON ?

Ce dont je suis sûr, c'est que les infrastructures arts vivants et muséographie sont assurées d'avoir leur budget et leurs équipes à l'avenir. Sur l'immatériel, l'esprit de 2015 j'espère perdurera. Ce sera mis à l'épreuve du temps. Est-ce que la Fondation sera dissoute ? Est-ce que l'on en changera l'objet ? Il est trop tôt pour le dire aujourd'hui, surtout dans une phase budgétaire. Le challenge à ce jour est celui des retombées économiques.

PEUT-ON SE LASSER DE CERTAINS EFFETS... D'INTERVENTION « À LA MODE » ?

Le rythme est tenable sur un an dans l'enthousiasme. Nous verrons ensuite à l'heure du bilan pour pouvoir continuer. Nous en tirerons sans doute des enseignements pour recadrer. Le Manège qui gère les arts vivants a son contrat de programme qui s'achève en 2016. Nous aurons alors un moment de réflexion là-dessus sur la diffusion culturelle. Est-ce que les politiques prennent en compte les évolutions ? Nous avons un projet de colloque sur ce thème. Ce serait chouette que cela soit pris en compte dans le cadre du Manège.